

Avis public



ORDONNANCES

Avis est par les présentes donné que les ordonnances ci-après décrites ont été décrétées par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 8 décembre 2025.

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC

(R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8)

➤ Ordonnance OCA25 17066 permettant de vendre des articles promotionnels et de la nourriture à l'emplacement reliés au projet d'offre alimentaire/café-terrasse et d'animations au parc Notre-Dame-de-Grâce - Organisme Bienvenue NDG.

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT (RCA23 17389, article 45)

➤ Ordonnance OCA25 17067 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur dans le cadre du projet d'offre alimentaire/café-terrasse et d'animations au parc Notre-Dame-de-Grâce.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir, sans frais, une copie des ordonnances en communiquant avec la Division du greffe à l'adresse courriel : greffe.cdn-ndg@montreal.ca

FAIT à Montréal, ce 10 décembre 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Julie Faraldo-Boulet